

A l'aide du diaporama, complète le schéma :



Société : ensemble d'individus vivant en groupe organisé.

Territoire : espace délimité par des frontières, que les hommes se sont approprié.

Atout : ce qui favorise l'installation humaine et la mise en valeur d'un espace

Exemple de Paris : Le fleuve (la Seine) permet le commerce. Le relief est plat (plaines et plateaux) avec des sols riches et un climat tempéré. Ce sont des atouts qui ont permis l'installation humaine à Paris.

Contrainte : ce qui limite l'activité humaine et la mise en valeur d'un espace.

Le froid, la pente, l'altitude sont des contraintes qui limitent l'activité humaine. Les zones montagneuses peuvent également présenter un risque sismique (séismes). (Attention, une contrainte peut aussi devenir un atout, exemple : le ski)

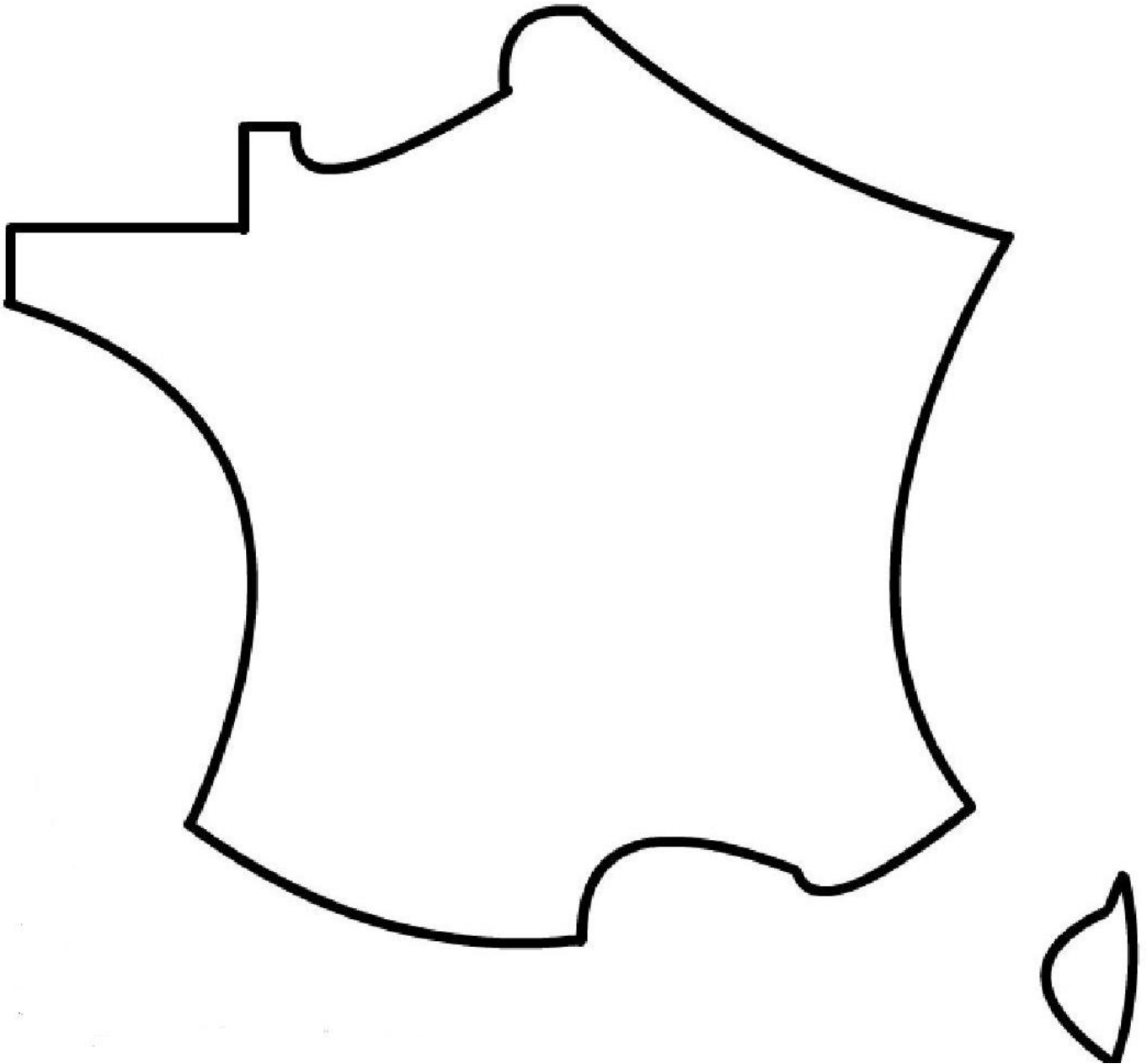
France métropolitaine ou territoire métropolitain : il a la forme d'un hexagone (6 côtés)

Les façades maritimes de la France métropolitaines **représentent la moitié de ses frontières.**

Grâce aux territoires ultramarins, **la France a le deuxième plus grand espace maritime mondial.**

Réaliser un schéma de synthèse :

Les atouts et les contraintes du territoire métropolitain français



Atouts

Zones de plaines et de plateaux

Façades maritimes

Contraintes

Zones montagneuses

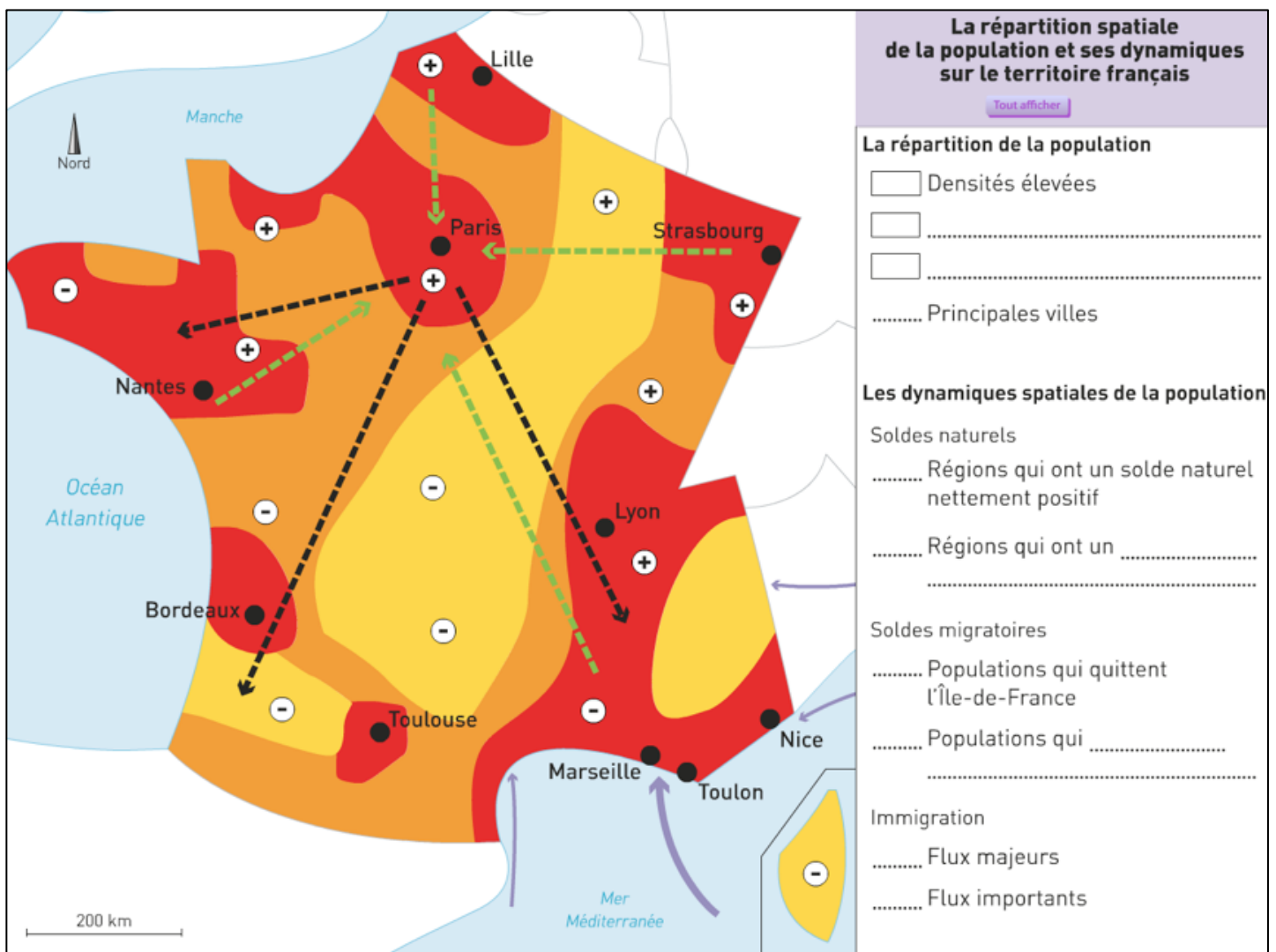
Zones de risque sismique

$$\text{Densité} = \frac{\text{nombre d'habitants}}{\text{taille du pays en km}^2}$$

Les fortes densités de population se trouvent :

- près des façades maritimes et des grands cours d'eau,
- autour des grandes villes
- près des frontières.

Ces zones sont sources d'emploi (commerce, tourisme).



Solde naturel = naissances – décès

Solde migratoire = départs – arrivées

Si les soldes sont positifs on les appelle des **excédents** naturels ou migratoires